Monsieur Langlet, élève en chirurgie à l'hotel dieu de Paris
a présenté à l'académie une observation sur les moyens que la
nature employe pour s'opposer aux hemorragies. Cette observation a
été faite sur l'artère crurale d'un jeune homme mort six semaines
et quatre jours après avoir subi l'amputation de la cuisse. Mr Langlet
après avoir enlevé les vaisseaux et les chairs a mis à découvert la paroi
externe de l'artère dont il a trouvé le tissu cellulaire plus dense, plus
dur et plus épais vers la partie liée, que partout ailleurs. une sonde
après être introduite dans ce vaisseau l'a parcouru en entier et est venue
proeminer du coté qui répondoit à la surface du moignon, où elle n'étoit
couverte que d'une membrane mince et diaphane. Enfin il a vu un
caillot qui remplissoit l'extrémité de l'artère. telles étoient les remarques
de monsr Langlet lorsqu'il a lu à l'académie son observation qu'il
a dit confirmer celle de monsr Petit, et être contraire aux idées de mr
Pouteau qui regarde le caillot comme un moyen subsidiaire très foible
contre les hemorragies.

Depuis ce tems, il m'a fait d'autres d'après l'examen anatomique
de la pièce qu'il n'avoit pas voulu disséquer avant de le montrer. le
caillot ne s'étendoit que jusqu'à un demi pouce de l'extrémité de l'artère.
~~le caillot~~ il avoit une forme cylindrique. sa dernière extrémité étoit

convexe et celle qui regardoit la partie supérieure du membre étoit concave. Sa couleur étoit d'un rouge tendre et vif; il étoit très délica-
-tement travaillé. Ses adhérences avec la surface interne de l'artère étoient plus fortes en bas qu'en haut. Cette surface étoit garnie d'un grand nombre de monticules et d'aspérités &c.

Cette observation seroit-elle à l'appui de celles qui ont été autrefois données par monsr Petit et par plusieurs autres praticiens? est-elle contraire aux idées de mr Pouteau comme mr Langlet se le persuade? Le caillot dont il est question ne me paroit avoir aucune des qualités qui lui ont été assignées. Il auroit fallu qu'il fût de forme conique, que sa substance fut compacte, qu'il adhérât plus intimement aux parois de l'artère et qu'il s'étendit jusqu'à sa derniere extrémité. Ce n'est rien qu'une concrétion sanguine formée pendant les derniers instants de la vie, et d'après les expressions mêmes de monsr Langlet qui a trouvé le tissu cellulaire de l'artère plus dense, plus dur et plus épais à l'endroit de la ligature, qu'aux parties voisines, il me semble que si le fait dont il s'agit n'est pas favorable à l'opinion de monsr Pouteau, du moins il ne lui est pas contraire.

Mr Langlet a raison. La connoissance de ~~l'effet~~ la maniere dont agissent les ~~des moyens dont~~ moyens que l'on emploie ~~[illegible]~~ pour arrêter les hémorragies pourra faire décider quels sont ceux qui méritent la préférence. mais on ne peut y parvenir que par des dissertations délicates, et faites sans préoccupation. Les doutes jettés,

non sur la réalité, mais sur l'efficacité du cautère que l'on devoit rencontrer dans les artères qui avoient été coupées en travers ou seulement blessées, mérite attention, et l'on doit savoir gré à ceux qui comme Mons.r Langlet, saisissent les occasions de s'assurer si ces doutes sont fondés ou s'ils ne le sont pas.

De l'académie ce 1.er juillet 1783

Sabatier

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE